

Copernic, la Prusse, l'Europe

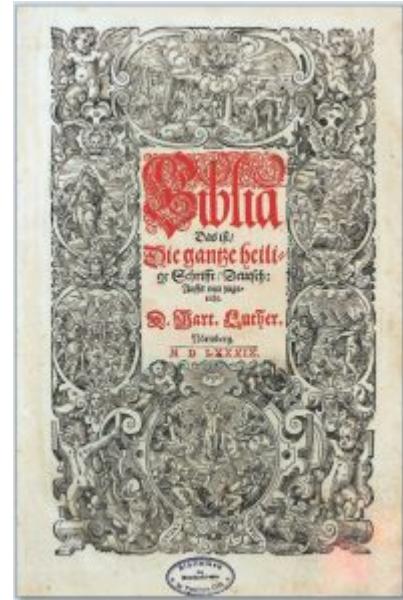
Description

Copernic, un groupe d'experts germano-polonais, se propose de résoudre la question des biens culturels allemands en Pologne. Un acteur transnational peut-il influencer les décisions politiques au niveau gouvernemental, voire contribuer à une nouvelle perception des problèmes bilatéraux ?

Si l'on considère comme exemplaires le développement des relations germano-polonaises depuis l'unification allemande, la confirmation de la frontière (14 novembre 1990) et le Traité de Bon Voisinage (17 juin 1991), certaines questions demeurent ouvertes entre les deux pays. Leur résolution devient urgente dans la perspective de l'élargissement à l'Est de l'Union européenne. La clôture de ces chapitres ouverts par la Deuxième Guerre mondiale constitue un enjeu d'autant plus important qu'il se répercute sur d'autres pays. Ainsi, la question des dédommages pour les travailleurs forcés concerne non seulement les Polonais, mais aussi les Ukrainiens, les Biélorusses, les Tchèques ou encore les Slovaques. De même, l'aboutissement des négociations germano-polonaises au sujet des biens culturels déplacés pourrait créer un précédent et aider à résoudre des difficultés semblables qui persistent entre la Pologne et l'Ukraine par exemple.

Une controverse germano-polonaise

La pomme de discorde concerne une partie des archives de la Bibliothèque Prussienne de Berlin (Berlinka), évacuée pendant la guerre sur les territoires orientaux du Reich, et qui s'est trouvée sous gestion polonaise suite au déplacement des frontières. La collection rassemblée à l'Université Jagellone à Cracovie comprend plus d'un millier d'ouvrages anciens et d'enluminures, des manuscrits précieux, des partitions, ainsi que des cartes. La Bibliothèque Nationale de Berlin réunifiée, appartenant à la Fondation de l'Héritage Culturel Prussien (Stiftung Preußischer Kulturbesitz) réclame le retour de ces archives à leur maison d'origine^[1].



Le problème des biens culturels déplacés suite à la guerre (kriegsbedingt verlagerte Kulturgüter) a trouvé un écho dans la presse allemande sur fond de célébrations du 300^{ème} anniversaire du couronnement de Frédéric Ier à Königsberg, qui devenait ainsi roi de Prusse. En Pologne, ce problème s'inscrit dans le débat mené depuis des années sur le patrimoine allemand des territoires occidentaux qui lui ont été attribués par le Traité de Potsdam.

Le Traité de Bon Voisinage définit la solution de problèmes liés aux archives et aux biens culturels « dans un esprit d'entente et de réconciliation »^[2]. Dix ans après la signature du Traité, les négociations successives se sont jusqu'à présent soldées par un échec. La partie polonaise invoque les dévastations culturelles inestimables menées systématiquement par les nazis. Tout en reconnaissant l'asymétrie des pertes des deux côtés, la partie allemande refuse de lier le problème des livres perdus aux opérations de guerre qui en sont l'origine. Ce faisant, elle maintient ses revendications d'un retour intégral des collections de la Bibliothèque Prussienne, archivées à Cracovie. Ainsi, pour des raisons différentes, aucune des parties n'accepte de considérer les collections en question comme une compensation pour les pertes subies. Aux malentendus surgissant lors des négociations s'ajoutent les divergences d'approche : alors que les Allemands privilégiennent une position juridique, les Polonais s'attachent à une interprétation historico-moraliste, opposant aux postulats d'ordre légal des demandes de dédommagement.

Un troisième acteur entre en scène

En avril 2000, douze experts, Allemands spécialistes de la Pologne et Polonais spécialistes de l'Allemagne, se sont réunis à Szczecin pour fonder le groupe Copernic. Ses membres agissent à l'intersection de réseaux scientifiques, journalistiques et politiques; tous maîtrisent les deux langues, signe de l'intégration du milieu. Le groupe s'est fixé comme objectif de débattre des problèmes délicats qui risquent de peser fortement sur les relations bilatérales. Plus ambitieux assurément, les participants ont souhaité anticiper l'agenda des relations bilatérales pour développer des stratégies préventives^[3]. Ainsi, le groupe agit dans les deux Etats à la fois et d'une façon indépendante, tout en cherchant à influencer les négociations intergouvernementales.

Dans une déclaration rendue publique, le groupe Copernic a proposé notamment d'élargir la Fondation de l'Héritage Culturel Prussien à la Pologne, afin que cette dernière puisse devenir un partenaire de plein droit dans la nouvelle structure^[4]. Par la suite, la Fondation pourrait changer de statut et devenir la Fondation de l'Héritage Culturel (Centre-)Européen. La partie polonaise transférerait au siège principal à Berlin les collections de la Berlinka qui se sont trouvées sur son territoire suite au déplacement des frontières. Indépendamment de cela, des efforts seraient faits pour restituer aux Polonais les biens volés par les nazis pendant la guerre. Le groupe Copernic a proposé en outre de regrouper les partitions (symbolisant l'universalité de la musique) au siège cracovien de la nouvelle fondation. En revanche, c'est à Torun (Thorn) en Pologne que les experts ont suggéré de réunir les archives dispersées de l'Ordre des chevaliers teutoniques

Une proposition d'avant-garde

Nous avons donc affaire à un acteur transnational qui, pour résoudre un problème intergouvernemental, propose de le « transnationaliser » en quelque sorte, c'est à dire d'effacer l'aspect national des biens controversés. En avançant une solution globale au problème des biens culturels, le groupe Copernic a souhaité donner une impulsion aux négociations afin de les sortir de l'impasse dans laquelle elles se trouvent. L'intérêt de l'initiative copernicienne vient de la façon dont le groupe parvient à faire circuler ses idées, notamment dans les sphères gouvernementales. Lors de sa visite à Varsovie en décembre 2000, trente ans après le geste historique de Willy Brandt, le Chancelier Gerhard Schröder a évoqué les biens culturels transférés au cours de la deuxième guerre mondiale comme faisant partie de l'héritage européen commun et qui devraient être « recouvrés » comme tels^[5].

Lors de cette même visite, le Premier ministre polonais Jerzy Buzek a offert au Chancelier Schröder une bible de Luther de 1522. La seule interprétation de ce geste donne lieu à des confusions : alors que les Allemands considèrent l'événement comme l'annonce d'une restitution prochaine des ouvrages de la Bibliothèque Jagellone^[6], les Polonais y voient un simple geste de « bonne volonté »^[7].

Les artisans du projet d'euroeuropéanisation de la Fondation ont prévu des extensions possibles de leur initiative : ainsi, la construction d'une Fondation européenne transnationale pourrait s'étendre jusqu'en Ukraine, de façon à inclure les fonds bibliographiques de Lvov faisant objet de négociations épineuses entre Polonais et Ukrainiens.

L'Europe : solution ou paravent ?

La proposition du groupe Copernic s'inscrit dans un débat d'actualité en Allemagne, opposant à une vision de la Prusse vertueuse (et germanique) une image plus nuancée d'un Etat multinational qui, après avoir incorporé une grande partie des territoires voisins dès la fin du 18ème siècle, comptait en son sein de nombreuses minorités ethniques et religieuses. Le concept d'Europe sert à souligner – dans le contexte de l'élargissement – la proximité culturelle des nations voisines au passé complexe. La dimension européenne de la proposition tend à effacer les revendications individuelles.

L'initiative du groupe Copernic ouvre la voie à une nouvelle perception du passé commun et des territoires silésien, poméranien et mazurien, aujourd'hui polonais. Il propose de considérer ces éléments comme un trait d'union entre Allemands et Polonais et non plus comme un fossé de mémoire infranchissable. Défi ambitieux ? Oui, si l'on observe les célébrations de l'anniversaire de la Prusse, évacuant les facettes sombres de son histoire, tout en redessinant une Prusse aseptisée, limitée aux frontières actuelles des Länder de Berlin et du Brandebourg. Oui, si l'on tend l'oreille à certaines déclarations méfiantes des Polonais refusant de croire à toute bonne volonté de la part de leurs voisins.

Bref, si l'on raisonne selon des logiques purement nationales, là où les cultures se sont influencées mutuellement depuis des siècles, donnant lieu à des transferts. Si les arguments d'un Etat, d'une ville ou d'une bibliothèque prévalent, va-t-on vers un « nettoyage culturel », vers des échanges visant à obtenir des territoires « culturellement homogènes » ? Peut-on tracer la limite du territoire culturel, quelque part entre la Neiße et la Vistule ?

La proposition du groupe Copernic peut être prometteuse si elle échappe à l'instrumentalisation au profit d'intérêts particuliers. Si les milieux diplomatiques ont accueilli l'initiative avec réserve, celle-ci a le mérite d'encourager la réflexion sur un sujet longtemps tabou. Il est nécessaire, dans le cas d'Etats dont les frontières ont été déplacées, comme l'Allemagne ou la Pologne, de s'interroger sur le rapport au patrimoine culturel commun.

Par Dorota DAKOWSKA

Vignette : Une des nombreuses publication de la traduction de la Bible de Martin Luther (source : Henryk Hollender, A town of books, 2010, Published by Ksi??nica Cieszy?iska).

[1]Verlagert, Verschollen, Vernichtet... Das Schicksal der im 2. Weltkrieg ausgelagerten Bestände der Preußischen Staatsbibliothek, (Déplacés, disparus, détruits... le sort des collections de la Bibliothèque Nationale Prussienne évacuées pendant la deuxième guerre mondiale), Staatsbibliothek zu Berlin, Berlin, Preußischer Kulturbesitz, 1995.

[2]Traité germano-polonais de Bon Voisinage et de Coopération, art. 28.3, cité dans le Communiqué sur la deuxième réunion du « Groupe Copernic ».

[3]BINGEN Dieter, WOYCICKI Kazimierz, « Dokumentation », Dialog, Magazine germano-polonais, n° 53, 1/ 2000, p. 44-45.

[4]BINGEN Dieter, WOYCICKI Kazimierz, Mitteilung über die Zweite Sitzung der « Kopernikus-Gruppe », (Communiqué sur la deuxième réunion du « Groupe Copernic »), novembre 2000.

[5]Discours du chancelier Gerhard Schröder devant les deux chambres du Parlement polonais réunies, le 6 décembre 2000 à Varsovie, , p.5.

[6]SCHULZ Bernhard, « Beutekunst. Nicht Recht, Gerechtigkeit » (L'art du butin. La justice au lieu du droit) Der Tagesspiegel, 30 Janvier 2001, p.1.

[7] « Der böse Geist Europas » (Le mauvais esprit de l'Europe), entretien avec Wladyslaw Bartoszewski, le Ministre des Affaires étrangères polonais, Der Spiegel, 4/2001, p. 89.



[Retour en haut de page](#)

date créée

01/05/2001

Champs de Méta

Auteur-article : Dorota DAKOWSKA